



Demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'organisation de **MANIFESTATION**

à retourner à la mairie complétée et signée 2 mois avant au minimum

Date de réception en mairie de Nay :

Toute manifestation organisée temporairement sur la voie publique doit faire l'objet d'une autorisation par le Maire qui va vérifier que les obligations légales et réglementaires de sécurité ont bien été respectées. Une demande de réservation de matériel et de débit de boissons pourront compléter votre demande, en fonction de votre programmation et vos besoins.

1. Renseignements concernant l'organisateur

Nom et prénom : Raison sociale :

Adresse :

N° de Tél. : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ Courriel :

2. Caractéristiques de la manifestation

Nom de l'évènement :

Nombre maximum de personnes attendues susceptibles d'être rassemblées au même endroit au même moment à :

Descriptif de l'évènement et but de la manifestation (joindre le programme)

(La Mairie relaye toutes les manifestations organisées à Nay. Si vous le souhaitez, vous pouvez adresser votre affiche à communication@mairienay.fr)

Date de l'évènement [date ou du ... au ...] :

Heure de début : [préciser l'heure]

Heure de fin : [préciser l'heure]



Lieu(x) de l'évènement ou itinéraire prévu :

(pour toute demande de modification de la circulation et/ou du stationnement joindre impérativement un plan détaillé en couleur. Ce plan devra indiquer clairement les rues ou places qui pourraient être perturbées pendant la manifestation. Ces perturbations pouvant entraîner la rédaction d'un arrêté municipal)

Liste des installations mises en place (tente, chapiteau, enceinte, scène, buvette, ...)

(pour toute demande de matériel et débit de boissons temporaire à la Mairie, compléter les formulaires)

Dispositif de sécurité prévu par l'organisateur (SSIAP obligatoire dans lieux clos, vigiles, bénévoles....)

Liste des organisateurs de l'évènement :

Nom, Prénom	Adresse	Téléphone	Courriel

Date : Signature de l'organisateur

3. Décision de la collectivité

- avis service technique favorable défavorable - date :signature :
- avis police municipale favorable défavorable - date :signature :
- favorable défavorable – date :

Cachet et signature du Maire ou de l'Adjoint

